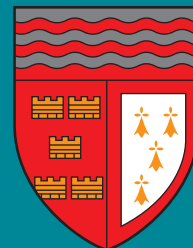


Chaillac *sur* Vienne



BULLETIN MUNICIPAL 2026

CARRIERES DE CHAMPAGNAC SAS
 B.P. 22 - 87600 ROCHECHOUART



Tél. 05 55 03 60 65


secretariatcomptabilite.champagnac@orange.fr




Hotel*** - Restaurant
 Receptions - Seminaires

22 avenue Sadi Carnot
 87200 SAINT JUNIEN

05.55.02.27.26
 comodoliac@orange.fr



TOUS TRAVAUX DU BATIMENT
 Electricité, plomberie, plaque de plâtre, carrelage

Frédéric Crémoux
 18, Venelle de Vivienas
 87600 Rochechouart

Tel. 06.78.64.92.31
 E-mail : febelec.societe@sfr.fr

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

sarl **P SERGE PINAUD**



LE MONTEIL - 87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 57 84



- Chauffage toutes marques • Pompe à chaleur • Climatisation
- Energies renouvelables • Electricité • Planchers chauffants
- Radiateurs • Salles de bain • Plomberie • Sanitaire

www.r-camp.fr



3, av. Sadi-Carnot • 87200 Saint-Junien
 Tél. 05 55 02 28 97
 E-mail : contact@rcamp.fr

Maison fondée en 1975



PEINTURE INT & EXT
PLATRERIE
ISOLATION INT & EXT
CARRELAGE
REVÊTEMENTS MURS & SOLS

05.55.00.03.89
 apb.royoux@hotmail.fr

9 route de Malatias
 87310
 Saint-Laurent-sur-Gorre

Garage MOUNIER sarl
Dépannage et Assistance 24H/24

Mécanique - Tôlerie - Peinture
 Réparation toutes marques
 — Location Voiture —



87600 ROCHECHOUART
 Tél. 05 55 03 61 18
 www.garagemounier.fr



Création et entretien parcs et jardins



EURL Florian Bourgoïn
 915 rue des peupliers, Forgeix
 87200 Saint-Junien

Mo6 : 06 68 00 99 88 Tel/Fax : 05 55 02 28 91
 entflorianbourgoïn@hotmail.fr
 https://eurl-bourgoïn.fr/



M & Mme Baurin, fils et fille
 avenue Nelson Mandela
 87200 Saint-Junien
 Tél. 05 55 58 30 64
 siret : 903 927 234 00018

SARL HELIAS
 06 10 08 17 58

TERRASSEMENT
 ASSAINISSEMENT
 MAÇONNERIE

8 IMPASSE DES PIVOINES 87200 CHAILLAC
 entreprise.sebastienhelias@gmail.com

Chaillac sur Vienne

Sommaire

• Le mot du Maire	P. 3
• Infos Mairie	P. 4
• Infos communales	P. 7
• Jeux pour enfant	P. 13
• Travaux communaux	P. 14
• Actualités Communales	P. 15
• Vie des associations	P. 19
• Jeux et recette	P. 23
• Délibérations du Conseil Municipal	P. 24
• Etat civil	P. 25

2026

Bulletin Municipal

Janvier 2026

Rédactionnel et photos :

Mairie de Chaillac-sur-Vienne

Remerciements à Jean Fixot pour les photos

Mise en page et Impression :

Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE

Limoges - 05 55 50 68 22

Dépôt légal janvier 2026

Imprimé à 700 ex sur papier issu de forêts gérées durablement



Le mot du maire

Chaillacoises, Chaillacois,
Chers Administrés,

C'est toujours avec le même plaisir partagé que nous vous présentons cette nouvelle édition du bulletin municipal.



2026 sera une année électorale importante qui verra le renouvellement des conseils municipaux et l'élection d'un maire. Il est donc important que notre commune continue à s'acquitter de son devoir électoral avec son assiduité habituelle les 15 et 22 mars 2026.

2025 s'est achevée et nous soumet à son lot d'interrogations pour les années à venir. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel, économique, financier et sécuritaire.

Nous avons la chance, chers administrés, de vivre dans un environnement paisible et agréable, à proximité des villes tout en conservant l'esprit de la ruralité mais nous constatons régulièrement des actes de malveillances ou d'incivilités, quel dommage ! Mais sachez que nous ne laisserons pas impunies ces provocations.

Dans cette société, la commune reste un repère pour nombre d'entre-vous. Elle demeure un pôle de stabilité.

Depuis maintenant plusieurs années, nous œuvrons pour que notre commune continue de prospérer.

L'arrivée de nouveaux habitants, de jeunes couples nous apportent bien des satisfactions et nous permettent de maintenir les effectifs dans nos écoles.

Un axe fort sur ce mandat : réduire la consommation d'énergie par le remplacement progressif de leds sur l'éclairage public, la pose de lampadaires solaires et la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux sur le secteur du bourg, rue des Jonquilles, rue de la Vienne et rue de la Barrière, enfouissement de la ligne électrique basse tension située au-dessus de l'allée des Peupliers pour rejoindre le poste de Bujaras. Les travaux de rénovation de la salle du plan d'eau ont débuté le 15 novembre dernier pour une durée de plusieurs mois ; nous prévoyons une remise en location à la fin du premier semestre 2026.

Quant à la voirie, des travaux de grosses réparations ont été réalisés sur la route du village de Moissun à Lésignas se prolongeant sur la route de valette en limite de Saillat-sur-Vienne et des travaux de réfection des rues intérieures du village de Lésignas ont été également entrepris.

Je ne voudrais pas terminer sans parler des différentes associations, de leurs présidents et de l'ensemble des bénévoles, qui s'investissent pour offrir à la population des moments conviviaux lors des manifestations qui ont jalonné toute cette année 2025.

Que chacune et chacun soient remerciés pour son œuvre au service de la collectivité.

Je tiens à saluer chaleureusement nos professeurs des écoles pour la qualité de leur enseignement dispensé chaque jour à nos écoliers, mais également tout le personnel communal pour leur implication.

Je tiens à féliciter Coralie Sardin, Directrice de la crèche privée « *Dans ma bulle* », qui par son courage et sa pugnacité a ouvert les portes de cette magnifique structure ce 5 janvier 2026 ; la capacité d'accueil est de 12 petits dans un local aménagé répondant aux dernières normes et dont l'environnement est propice au développement et au bien-être des enfants.

A vous tous, le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année ! Que 2026 soit une parenthèse propice à la joie et au partage.

Jean-Pierre GRANET

>3

Infos Mairie

OBJECTIF NOUNOU

Solène COLIN	☎ 07 85 87 19 70	📍 34 Rue du Clos des Vignes, 87200 Chaillac-sur-Vienne
Karine DA SILVA	☎ 06 66 16 08 10	📍 4 Chemin Richard Cœur de Lion, 87200 Chaillac-sur-Vienne
Carole DESMAREZ	☎ 06 08 94 28 44	📍 1 Rue des Glycines, 87200 Chaillac-sur-Vienne
Natacha GAULTIER	☎ 05 55 43 20 31	📍 21 Rue de Chez Sadry, 87200 Chaillac-sur-Vienne
Patricia LADEGAILLERIE	☎ 05 55 02 55 28	📍 17 Rue des Giroflées, 87200 Chaillac-sur-Vienne
Violette THEVENY	☎ 07 83 78 03 74	📍 22 Rue de la Croix de Cramaux, 87200 Chaillac-sur-Vienne
Muriel PREVOT	☎ 06 16 41 19 91 ou ☎ 05 55 02 50 29	📍 16 Route de Saint-Junien, 87200 Chaillac-sur-Vienne 📍 16 Route de Saint-Junien, 87200 Chaillac-sur-Vienne

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2026

Dates pour la commune de Chaillac :

Les jeudis :											
Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
15	12	12	16	21	11	9	13	10	8	19	10



Je m'inscris obligatoirement 7 jours minimum avant le jour de collecte muni d'un justificatif de domicile et pièce d'identité :

À LA MAIRIE : 05 55 02 13 16 - SUR LE SITE INTERNET DE LA POL : www.porteocéane-dulimousin.fr

À LA POL : 05 55 71 78 78 - VIA LE MAIL DE LA POL : service-dechets@pol-cdc.fr

Seuls les déchets trop grands et trop lourds qui ne rentrent pas dans une voiture seront collectés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Il est vivement recommandé aux personnes nouvellement arrivées sur la commune de se faire inscrire auprès du secrétariat, de même, toute modification dans la composition du foyer doit être signalée à la Mairie ou à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin. (déménagement, départ ou arrivée d'une personne ou d'un enfant etc.) **Jour de collecte : Le mardi matin (villages et le bourg).**

GARDERIE SCOLAIRE

Horaires du matin : A partir de 7h00 / Horaires du soir : De 16h15 jusqu'à 18h45

Tarifs 2026 : Demi-journée (matin ou soir) : 1,40 € / Journée : 2,80 €

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mme Laëtitia DEFAYE - Assistante sociale

Elle reçoit à la Maison du Département, 2, Rue Alfred Musset à Saint-Junien, sur rendez-vous. **Tél. 05 55 43 06 06**

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Clarisse ROUGIER - **Tél. 06 25 69 37 53**

Sur RDV le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9h à 11h30 en mairie.

CANTINE SCOLAIRE

Tarif enfant : 2,80 € / Tarif adulte : 11,00 €

Il existe le prélèvement automatique, plus pratique.

>4

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Le samedi : 9h30-12h - Permanence assurée par les élus

Tél. 05 55 02 13 16 / Fax : 05 55 02 42 02

Mail : contact@chaillac-sur-vienne.fr

Le Maire, M. GRANET Jean-Pierre

Tél. 06 12 69 20 40

Les Adjointes :
Mme CHAMINADE
Marie-Claude

Tél. 06 12 01 85 43

M. VAUBERT Florent

Tél. 07 60 56 25 99

Mme GROS Céline

Tél. 06 76 63 63 06

Je suis M. Civisme, vous me retrouverez au fil des pages du bulletin municipal pour vous rappeler quelques règles civiques afin de mieux vivre ensemble !



suivez nous sur facebook !

et sur notre site : chaillac-sur-vienne.fr

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Sur présentation du badge.

SAINT-JUNIEN

rue Thomas Edison - Tél. 06.24.85.06.67

Lundi au samedi : 9h-11h45/14h-17h15

ROCHECHOUART

Mascureau-RD 901 - Tél. 06.26.85.60.28

Lundi, jeudi et vendredi : 14h-17h15

Mercredi et samedi 9h-11h45/ 14h-17h15



IntraMuros

L'application mobile des collectivités



- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone



Play Store (Android)



Apple Store (iPhone)

- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application



IntraMuros

- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone et découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives** :

• Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- Posséder la nationalité française ;
- Être ressortissant d'un Etat membre de l'UE résident en France ;
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Si une élection est programmée dans l'année, vous pouvez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour.



• Avoir une attache avec la commune au titre de :

- Son domicile principal ;
- De sa qualité de contribuable ;
- De sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant à la mairie, muni de :

- Un justificatif d'identité ;
- Un justificatif de domicile ;
- Un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie ou sur internet.

Accéder au service en ligne :

Grâce au téléservice, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne. À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

Une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.



LA NOUVELLE BOÎTE À IDÉES EST ARRIVÉE

Une idée, une suggestion...

Vous avez la parole !

Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie de Chaillac-sur-Vienne, nous vous annonçons la mise en place de la « nouvelle » boîte à idées. Celle-ci, comme la précédente, est installée dans le hall d'entrée de la mairie, elle vous permet de déposer toutes vos propositions concernant le bien-vivre dans la commune.

Nous tenions à informer les personnes qui ont, d'ores et déjà, déposé des propositions, que certaines d'entre elles ont été actées et réalisées.

Nous vous remercions toutes et tous à l'avance pour votre participation. Venez échanger, partager et agir avec nous !

- Culture, sport, animation et vie associative
- Urbanisme et mobilités douces
- Prévention, sécurité et proximité
- Organisation des espaces et harmonieux des territoires, patrimoine communal et voirie
- Autres...

Si vous souhaitez une réponse, n'oubliez pas de mentionner votre Nom/prénom, Adresse, Tél/Mail



ATELIER NUMÉRIQUE

Les ateliers numériques sont là pour :

- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Prendre en main un ordinateur
- Utiliser le numérique au quotidien
- Approfondir ma culture numérique
- 1 conseiller numérique vous reçoit à Chaillac-sur-Vienne

Les jeudis après-midi ou sur rendez-vous.

Maxime DESNOUAILLES : 07 64 75 31 33 - mdesnouailles@pol-cdc.fr



PIÉGEUR

Pour devenir piégeur agréé, il faut au préalable participer à une formation, dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs.

À l'issue de cette formation, monsieur le préfet attribue un numéro d'agrément.

Les piégeurs doivent utiliser des pièges homologués et rendre compte de leurs prises. Cette pratique ancestrale est très règlementée.

Pour toute demande, vous devez vous adresser à notre piégeur :

Monsieur Joël NAVAUD : 06 86 90 50 09

Des organismes pour vous aider

Quels que soient vos problèmes, vos interrogations, des organismes compétents et agréés sont prêts à vous aider, à vous conseiller et à vous écouter, n'hésitez pas à les contacter.

France-Services : accompagnement dans vos démarches administratives.

Mairie de Javerdat

☎ 05 55 03 21 69

✉ javerdat@france-services.gouv.fr

Locaux de la Sous-Préfecture de Rochechouart
87600 Rochechouart

☎ 05 87 03 11 30

France
services

Pouce-Travail : Aide aux travaux d'entretien, de ménage, de garde d'enfants, etc

13, Bd Marcel Cachin

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 03 16



La ressource RIT (ALEAS) : recyclage des objets, vente, aide à la réinsertion professionnelle

5, chemin des gouttes

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 32 20 ✉ www.ressourcerie.fr



Les restos du Cœur : distribution de produits alimentaires et hygiéniques pour les personnes en difficulté

2 bis, rue Auguste Gagne

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 41 64

✉ ad87.saint-junien@restosducoeur.org



Le secours catholique : distribution de textiles, accompagnement pour les personnes en difficulté

4 Av. Gustave Flaubert

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 79 03 13



ERIP : Un lieu d'accueil, d'information et d'animation autour de la formation, des métiers et de l'emploi.

Espace Régional d'Information de Proximité

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 05 71 ☎ 07 49 49 32 65

✉ eripstjunien@mlr87.fr



AICARPA-UNA OUEST 87 : Aide et accompagnement des personnes âgées ou non, portage des repas.

10, Boulevard de la République

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 46 01



Comité du Secours populaire : distribution alimentaire, vestimentaire, Aide aux personnes en difficulté

14, avenue Gustave Flaubert

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 61 61



Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne : accompagnement des jeunes vers une insertion professionnelle - Antenne de Saint-Junien

Rue d'Arsonval, Cité administrative M.Pascaud

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 70 45 74

✉ www.missionlocaleruralehautevienne.com



L'épicerie sociale et solidaire : vente à bas prix de denrées alimentaires et divers

5, rue Elysée Reclus

87200 Saint-Junien

☎ 05 55 77 47 08



ADIL : Aide et conseils pour l'habitat

8 Av. de la Libération

87000 Limoges

☎ 05 55 10 89 89



Association des accidentés de la vie de la Haute-Vienne : Section FNATH de St Junien

Chez Melle Annick LAYLA VOIX - Présidente de la section

4 Rue Diogène Bertrand

87200 Saint-Junien

☎ 06 80 11 44 02



Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2026

		COMMUNE		HORS COMMUNE	
		ÉTÉ 1 ^{er} mai au 30 septembre	HIVER 1 ^{er} octobre au 30 avril	ÉTÉ 1 ^{er} mai au 30 septembre	HIVER 1 ^{er} octobre au 30 avril
SALLE POLYVALENTE	Grande Salle	210€	250€	300€	350€
	Cuisine	100€		130€	
	Couverts	1,10€		1,20€	
RÉFECTOIRE	Salle réfectoire	120€	140€	220€	250€
	Cuisine	100€		120€	
	Couverts	1,10€		1,20€	
LUNCH	Grande salle	150€	180€	200€	250€
	Cuisine	100€		120€	
	Verres (les 10)	2,50€		3,00€	

La salle du plan d'eau étant en cours de rénovation, les locations sont suspendues d'octobre 2025 au printemps 2026. Le Conseil Municipal votera les nouveaux tarifs location de la salle du plan d'eau après la réfection totale du bâtiment.

Délégués de parents d'élèves

📧 Célia JÉRÉTHIE-RIFFAUD

📧 celiajerethie@yahoo.fr

👩 Maman de Licia - CE2 et de Gaëtanne - GS

📧 Violette THÉVENY

📧 violettetheveny@gmail.com

👩 Maman d'Elyo - GS et Lya - PS

📧 Roxane LEMAIRE

📧 roxane_zago@yahoo.fr

👩 Maman de Rose - CP

📧 Maud CHAMINADE

👩 Maman de Kacy - CM1 et Téha - MS

Association Les Papillons

Le mardi 9 septembre 2025, les élèves du CP au CM2 ont assisté comme chaque année depuis décembre 2020 à une vidéo de sensibilisation sur le harcèlement scolaire et les violences infantiles.

Cette sensibilisation est réalisée en partenariat avec l'association « Les Papillons » par deux personnes élues au conseil municipal et référentes de l'association.

Pour rappel une boîte aux lettres papillons est installée dans la cantine afin de permettre aux enfants victimes ou témoins de violences infantiles ou harcèlement scolaire de demander de l'aide à l'association en glissant un papier dans la boîte aux lettres. Les courriers sont relevés par une personne référente deux fois par semaine et transmis sans délais à l'association qui agit en conséquence selon la gravité des faits rapportés.

La commune signe une convention annuelle avec l'association.

Association
Les Papillons

Aidez-nous à déployer nos ailes



Interdiction de fumer

Le décret N°2025-582 du 27 juin 2025 a étendu l'interdiction de fumer ou de vapoter aux abribus, auprès des établissements d'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'aux lieux d'accueil et hébergement des mineurs.

Les interdictions de fumer s'appliquent dans la commune sans que le maire n'ait besoin de prendre d'arrêté municipal.



**Protégez les enfants :
Ne fumez pas devant l'école.**

Sortie maternelle

① Randonnée automnale au plan d'eau de Chaillac

👩 **Maîtresse** : Cécile

📅 TPS, PS, MS

Nous sommes partis en randonnée par une belle journée, jusqu'au plan d'eau de Chaillac. Les enfants, accompagnés de quelques parents, ont ramassé de petits trésors d'automne sur le chemin : jolies feuilles, châtaignes, lichens, glands...

Après un petit goûté au bord de l'eau, nous sommes revenus à l'école avec notre butin.

Le lendemain, nous avons fait cuire une poignée de châtaignes pour une petite dégustation !



École CE1 CM1

① Musique et chants pour les enfants

👩 **Maîtresse** : Florence

📅 CE1, CM1

Comme chaque année, les classes élémentaires bénéficient d'une séance hebdomadaire durant tout un semestre. L'intervenante du CRI propose chants, écoutes et percussions corporelles.

Réveil musical pour toute l'école, dans la cour, en septembre : plusieurs intervenants du CRI ont proposé 3 petites pièces musicales. Mini concert apprécié par les enfants.



Garderie scolaire

Cette année, notre garderie périscolaire met les voiles vers une grande aventure sous le signe de la mer.

Alors, moussaillons, prêts à embarquer ?

Cap sur une année pleine de découvertes et de vagues de bonne humeur.

Avec le sourire et l'esprit d'équipage !

Les 4 capitaines de la garderie...



Sandrine, Nathalie, Angélique, Sophie



La Grande Lessive® aux écoles de Chaillac

La **Grande Lessive®** est une installation artistique éphémère intergénérationnelle et internationale conçue à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendue en extérieur à des fils tendus à travers cours, places et rues, au moyen de pinces à linge.



Micro-crèche : Dans Ma Bulle

La micro-crèche bilingue « *Dans Ma Bulle* » vient d'ouvrir ses portes !

C'est avec beaucoup d'émotion et d'enthousiasme que nous vous annonçons l'ouverture de la micro-crèche « *Dans Ma Bulle* » depuis le **5 janvier 2026**.

Ce nouveau lieu d'accueil pourra recevoir jusqu'à **12 enfants de 10 semaines à 4 ans**, dans un environnement chaleureux, bienveillant et sécurisé.

Notre équipe sera heureuse d'accueillir les familles **du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h45**, afin de répondre au mieux aux besoins des parents et des enfants.

L'atout majeur de « Dans Ma Bulle » : le bilinguisme français-anglais

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont naturellement curieux et réceptifs aux sons et aux langues. Leur proposer des comptines, des histoires et des petits jeux en anglais leur permet de développer leur oreille linguistique pour faciliter les apprentissages futurs, leur mémoire et leur ouverture sur le monde, tout en s'amusant.

En plus de ce pilier, de nombreuses activités viendront enrichir leur quotidien :

- **Approches Montessori et Pikler**, favorisant l'autonomie, le mouvement libre et le respect du rythme de chaque enfant.
- **Ateliers Snoezelen**, pour stimuler les sens et apporter des moments de détente.
- **Échanges intergénérationnels**, pour créer des moments de partage avec les aînés et transmettre des savoir-faire.
- **La communication gestuelle associée à la parole**, un formidable outil pour communiquer avant l'acquisition du langage oral.
- **Ateliers culturels et créatifs**, pour éveiller l'imagination et la sensibilité artistique.
- **Médiation animale**, pour favoriser la confiance, l'empathie et la douceur au contact des animaux.



Plus qu'un mode de garde, « *Dans Ma Bulle* » souhaite être un véritable lieu de vie, d'échanges et de découvertes, où chaque enfant pourra grandir sereinement et s'épanouir, entouré d'une équipe passionnée et attentive.

« *Je suis heureuse de pouvoir proposer aux familles de Chaillac-sur-Vienne et des environs un accueil bienveillant et de qualité. Nous avons hâte de vous accueillir et de partager cette belle aventure avec vous et vos enfants.* »

✉ Coralie SARDIN,
fondatrice et directrice de la micro-crèche « *Dans Ma Bulle* ».

☎ 07 44 72 79 04

✉ dansmabulle87@outlook.fr

👉 <https://dans-ma-bulle.meeko.site>



Octobre rose à Chaillac



Octobre rose, tous unis pour le même combat !

Toujours mobilisé et plus que jamais, Chaillac-sur-Vienne se pare en rose pour sensibiliser à la lutte contre le **cancer du sein**, une maladie qui touche 1 femme sur 8 au cours de sa vie.

Cirque et Guignol



Pour reprendre la définition de **Phia Ménard** (Jongleuse, performeuse, chorégraphe et metteuse en scène française) : « *L'enfance, c'est [...] ce moment où nous créons notre imaginaire* »

Le cirque est un lieu où sont donnés des spectacles avec des acrobates, des clowns, des animaux dressés. Le spectacle se déroule sur une piste circulaire bordée de gradins où s'installent les spectateurs. Dans les cirques traditionnels, les pistes sont installées sous une tente (le chapiteau).

Guignol est l'une des marionnettes les plus connues en France. En 1795, Laurent Mourguet, un ouvrier lyonnais au chômage, devient marchand ambulante. Pour attirer les clients, il monte un petit théâtre de marionnettes en s'inspirant des marionnettes italiennes, telles que Polichinelle. En 1804, il décide de ne se consacrer qu'aux marionnettes et installe un théâtre permanent à Lyon.

Merci à tous les enfants et aux parents qui sont venus nombreux assister à ces représentations ; que d'éclats de rires ont été entendus lors de ces journées !



>10

Remerciements

La municipalité de Chaillac-sur-Vienne tenait à remercier vivement, monsieur Noël DIJOUX, notre administré qui, par devoir de mémoire, a confié à la commune une photo aérienne du bourg de Chaillac-sur-Vienne datant du siècle dernier.

Merci

Merci à Bernadette, qui chaque année, offre à la cantine des courges de son potager afin qu'Eveline, notre cantinière, nous prépare de délicieux potages.



Départ de Laurence Ruven

C'est avec grand plaisir que monsieur le maire, les élus, les employés communaux mais aussi des anciens collègues de travail ont été invités au pot de départ en retraite à compter du 1^{er} mai 2025 de madame Laurence RUVEN, Secrétaire de Mairie de Chaillac-sur-Vienne.

Des discours, de l'émotion, des souvenirs, des cadeaux, des fleurs, des félicitations ont teinté et rythmé ce moment si attendu mais tout autant redouté par Laurence !

Il est difficile de refermer le grand livre de sa vie professionnelle sans regrets et sans un petit pincement au cœur.

Arrivée le 15 septembre 1985 en qualité de secrétaire de mairie remplaçante, puis secrétaire de mairie titulaire, elle assurera toute sa carrière professionnelle à Chaillac-sur-Vienne.

Personne rigoureuse et perfectionniste, toujours soucieuse des responsabilités qui lui ont été confiées, elle accompagnera pendant ses quarante années, 3 maires, Mrs René MENUT, Bernard MATOURNAUD et durant ces 24 dernières années, elle sera sous l'égide de monsieur Jean-Pierre GRANET, collaborera avec lui sur l'avancée de nombreux dossiers communaux, sera à ses côtés pour assister à chaque réunion du conseil municipal.

« Souhaiter une bonne retraite à quelqu'un est un geste teinté de bienveillance et de reconnaissance. C'est l'occasion, Laurence de vous remercier pour votre travail et votre engagement.

Votre présence manquera à tous vos collègues, mais surtout à Nathalie et Carole, qui, chaque jour, au secrétariat œuvraient à vos côtés.

Mais cette retraite est méritée. »

Le maire, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent une belle et longue retraite auprès de votre famille.

« Que votre retraite soit synonyme de bonheur et de tranquillité. »



Taillage des haies

La taille des haies : règles et bonnes pratiques

Les haies embellissent votre jardin, mais elles peuvent aussi provoquer des **désaccords avec vos voisins**. Leur hauteur ou leur emplacement suscitent parfois des tensions, transformant ce bel atout naturel en **source de discord** imprévue. Alors, rien de tel que de **connaître les lois** pour une bonne entente.

Tailler ses haies permet de :

- **Maintenir** leur forme et leur densité.
- **Favoriser** une croissance saine en éliminant les branches mortes ou malades.
- **Prévenir** l'envahissement des espaces voisins ou de la voie publique.

Lorsque vos haies bordent une voie publique, certaines règles doivent être suivies pour garantir la sécurité et le confort de tous :

- **Hauteur Maximale** : Selon le code de l'urbanisme, la hauteur des haies ne doit pas gêner la visibilité des automobilistes ou des piétons. En général, elle doit être inférieure à 2 mètres près des intersections et des passages piétons.
- **Propreté** : Les déchets de taille ne doivent pas être laissés sur la voie publique. Il est important de les ramasser et de les éliminer correctement.
- **Accès Libre** : Les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs ou les routes, permettant ainsi une circulation libre et sécurisée.

Les règles de taille vis-à-vis des voisins

La bonne entente avec les voisins passe aussi par le respect des règles de jardinage. Voici quelques points clés :

- **Distance de plantation** : Les arbres et haies doivent être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite séparative si la hauteur de plantation ne dépasse pas 2 mètres. Pour les haies dépassant cette hauteur, la distance doit être d'au moins 2 mètres.
- **Hauteur Limite** : En l'absence de réglementation locale spécifique, les haies plantées à moins de 2 mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.
- **Entretien régulier** : Il est de la responsabilité du propriétaire d'entretenir ses haies pour éviter qu'elles ne causent des nuisances à ses voisins, telles que l'ombre excessive ou la chute de feuilles.



Infos Communales

Êtes-vous famille gaspi ou famille éco ?

	 Famille GASPI	 Famille ECO	 J'investis / Je réagis	 J'économise*
	Ne répare pas les fuites Consommation : 100 l/jour	Inspecte son installation et répare pas les fuites Consommation : 0 l/jour	J'entretiens mon installation Je compare mes factures d'une année sur l'autre ou avec un foyer similaire au mien	Jusqu'à 100 l/jour ± 100 €/an
	Laisse couler l'eau Consommation : 2 l/lavage	Coupe l'eau Consommation : 0,16 l/lavage	Je coupe l'eau J'équipe les robinets de réducteurs de pression	Jusqu'à 17 000 l/an ± 50 €/an
	Laisse couler l'eau Prends des bains régulièrement Consommation : 84 l/douche	Coupe l'eau Consommation : 24 l/douche	Je préfère la douche au bain Je coupe l'eau J'équipe la douche d'un pommeau hydro-économe	Jusqu'à 60 l/douche ± 260 €/an
	Dispose d'un réservoir classique Consommation : 10 l/chasse	Dispose d'un réservoir double touche ou un dispositif de réduction de volume Consommation : 4,5 l/chasse	Je m'équipe d'un double réservoir, d'un Eco-sac, d'un Eco-poids, Eco-plaquettes	Jusqu'à 100 l/jour ± 100 €/an
	Dispose d'un lave linge et/ou lave vaisselle anciens, utilisés en 1/2 charge. Lave la vaisselle à la main Consommation : 50 l/jour	Dispose de lave-linge et lave-vaisselle économes utilisés en pleine charge Consommation : 7 l/jour	J'investis dans des appareils économes, je récupère l'eau qui coule inutilement en attendant l'arrivée de l'eau chaude	Jusqu'à 86 l/jour ± 90 €/an
	Utilise l'eau potable pour l'arrosage N'entretient pas sa piscine Consommation : 64 000 l/an	Récupère l'eau de pluie pour l'arrosage Entretient sa piscine Consommation : 0 l/an	Je m'équipe de récupérateurs d'eau de pluie. Je couvre ma piscine pour éviter l'évaporation et je l'entretiens régulièrement	Jusqu'à 114 000 l/an ± 360 €/an

* calculs pour une famille de 4 personnes



Pour tous renseignements sur la redevance incitative :
3 allée Georges Cuvier - CS 90041 - 87700 AIXE SUR VIENNE - Tél. 05 55 70 33 32
contact@synd-vbg-eaux.com www.synd-vbg-eaux.com
du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 - vendredi de 8h45 à 15h45



Opération financée à 70% par



Complexe de loisirs



Le village quand il fait beau, un lieu calme et reposant

Cette année, le complexe de loisirs Le Village à Chaillac-Sur-Vienne a continué de faire le bonheur des habitants et des visiteurs venus partager des moments de détente, de sport et de convivialité.

Entre les parties de bowling animées, les parties de Laser-Game pleines d'énergie et les matchs de foot en salle, chacun a trouvé son activité préférée ! Les enfants ont, eux

aussi, largement profité de notre aire de jeux et des châteaux gonflables installés durant l'été ; pendant que les parents eux, ont pu savourer un

moment de repos sur notre terrasse extérieure.

Le Village c'est aussi un lieu idéal pour fêter les grands moments : nous proposons trois formules d'anniversaire pour vos enfants adaptées à tous les âges ainsi que trois formules pour les événements privés ou professionnels.

Le Village propose aussi, chaque vendredi soir, des soirées à thèmes comme : karaoké ; blind test, quiz de culture générale, soirée cinéma, jeux illimités etc...

Côté restauration, le Village vous propose toujours une carte gourmande et variée, parfaite pour reprendre des forces entre deux parties ou simplement partager un moment convivial autour d'un bon repas.



Toute l'équipe du Village remercie chaleureusement ses visiteurs pour leur fidélité et leur bonne humeur tout au long de l'année. Nous avons hâte de vous retrouver pour de nouvelles aventures, toujours placées sous le signe du plaisir, du jeu et du partage !

Contact : 05 55 02 52 11



ALSH Intercommunal de Chaillac

L'ALSH de Chaillac est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans jusqu'à 15 ans. C'est une équipe de 6 agents qualifiés et expérimentés qui accueillent les enfants avec l'aide de saisonniers pour les vacances.

Contact : ☎ H. Granet ☎ 05 55 01 74 48 ☎ 05 55 02 72 38

Bilan 2025

Un bilan toujours positif, l'accueil de loisirs c'est :

- 189 enfants inscrits en 2025
- Près de 50 enfants accueillis par jour d'ouverture
- 132 familles
- Près de 5000 enfants accueillis sur l'année
- 104 jours d'ouverture (fermé 1 semaine à Noël)

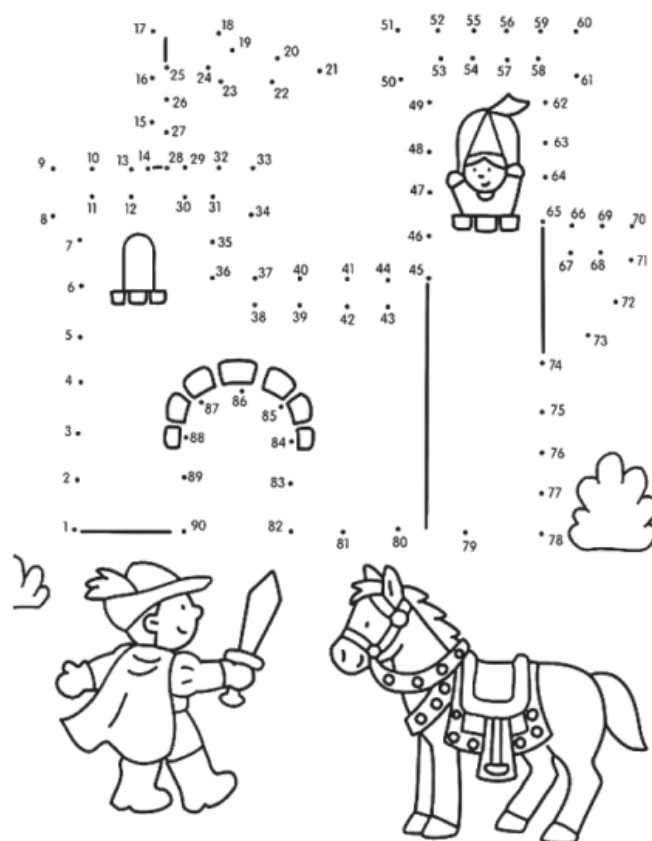
Les projets et temps forts 2025 :

- Projet ToiMoiNous**, développement des compétences psychosociales par le jeu des 7-11 ans ;
- Rencontre intercentre** « Olympiades » avec les ALSH de St Victurnien et Saint-Junien ;
- Découverte culturelle et musicale africaine** avec des interventions « percussion » ;
- Jouons les explorateurs**, avec des activités et jeux en lien avec la nature, intervention animateur nature ;
- Projet autour de l'eau** en partenariat avec le CPIE Périgord-Limousin et la CCPOL ;
- Des journées thématiques** diversifiées et créatives (Grands jeux, chasse au trésor, rallye photo...) ;
- Des veillées pour les enfants l'été ;**
- Des soirées festives** familiales et conviviales l'été ;
- Un spectacle « Voyage en Afrique » à la fin de l'été ;**
- Un séjour sous toile de tente** à la base de loisirs à St Victurnien pour les 9/12 ans ;
- Un Projet jeunes 12/15 ans en juillet** avec un séjour camping au lac de Saint-Pardoux avec de nombreuses activités nautiques ;
- Des sorties tout au long de l'année** (piscine, cinéma, base de loisirs à Saint-Victurnien, Médiathèque, ludothèque, équitation, canoë, laser-game, bowling, vallée des singes, Terre de dragon et bien d'autres).



Jeux pour enfant

RELIE LES POINTS



Travaux Communaux

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

■ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Réalisation des travaux de dissimulation des réseaux BT-FT et EP sur différentes voies communales de l'agglomération du bourg de Chaillac.

La commune, depuis plusieurs années, poursuit son programme d'enfouissement des réseaux dont la maîtrise d'œuvre est assurée, simultanément, entre le SEHV et la commune.

Les travaux, quant à eux, sont réalisés par la société Bâtifoix sise à Saint-Matthieu.

Cet engagement financier très onéreux estimé à **581 200 € TTC** est en grande partie subventionné par le SEHV et le département :

SEHV **515 500 € TTC**

Commune **65 700 € TTC**

- **Gagner en sécurité** : L'aérien peut s'avérer dangereux (risques de chute, courts-circuits, incidents notamment lors de l'élagage des arbres, coupure suite aux orages etc.)
- **Gagner en qualité** : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain (à l'abri des intempéries).
- **Gagner en esthétique urbain** : L'enfouissement contribue à un environnement plus harmonieux et moins encombrant visuellement.

■ INSTALLATION DE MÂTS SOLAIRES

4 mats - Rue des Vignes pour un montant de **17 420 €**

⇒ **Subvention CTD : 4 140 €**

1 mat - Rue des Mimosas (*devant la crèche privée*)

pour un montant de **4 440 €**

■ MISE EN PLACE D'UN PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS)

Pose d'un dispositif d'alarme anti-intrusion au sein de l'école primaire et maternelle de Chaillac.

Cette mission a été confiée à la société Chronofeu pour un coût s'élevant à **4 778,70 € TTC**.



■ TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DU PLAN D'EAU

Construite dans les années 1980, cette petite salle pouvant accueillir au maximum 35 personnes, n'avait jamais subi de gros travaux de rénovation.

Très sollicitée pour les locations et les réunions, il était urgent de prévoir une réhabilitation intégrale du bâtiment, mise aux normes énergétiques en vigueur, et une mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Le projet porté par la commune a été confié à l'architecte, Jean-Luc FOUGERON à Rochechouart

L'estimation du marché de travaux s'élève à **125 000 € HT**, subventionné comme suit :

DETR (Etat)..... **36 562 € HT**

CTD (Conseil Départemental)..... **36 000 € HT**

Les travaux ont commencé le 15 novembre et se termineront fin du 1^{er} semestre 2026.



Actualités Communales

LES COMMÉMORATIONS A CHAILLAC-SUR-VIENNE

Comme partout en France, lors des cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre, Chaillac n'oublie jamais de rendre hommage à tous les soldats et frères tués au combat pour défendre nos libertés.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère inhabituel pour notre petite commune, en effet, c'est avec émotion que nous avons appris la venue de monsieur Aurélien ADAMSKI, sous-préfet de Rochechouart.

C'est donc, en présence de monsieur Aurélien ADAMSKI, sous-préfet de Rochechouart que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Après le discours lu par Chloé, petite fille du président de la FNACA et la lecture du message de madame la ministre des Armées lu par monsieur le sous-préfet, La première gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts par monsieur Aurélien ADAMSKI, sous-préfet suivi par monsieur Marcel GEORGES pour la gerbe des Anciens Combattants et par deux élus pour la municipalité.

Entourés des porte-drapeaux, tous se sont recueillis aux sons de la sonnerie aux Morts avant que les enfants de l'école de Chaillac-sur-Vienne, accompagnés de leurs professeurs d'école, entonnent la Marseillaise.

On notait la présence et nous les remercions chaleureusement :

- De monsieur GEORGES, Président de la FNACA,
- Des porte-drapeaux,
- Des représentants des forces de l'ordre, gendarmes et pompiers,
- De la protection civile,
- De madame Géraldine LOIRAUD, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture et Maître de cérémonie,
- Des représentants d'associations communales,
- Du personnel communal, des parents d'élèves,
- De nombreux habitants de la commune.

C'est avec plaisir et très ému que monsieur le Maire et son conseil municipal ont invité, monsieur le sous-préfet, les représentants des forces de l'ordre et la population à partager le verre de l'amitié servi dans la salle polyvalente.



Actualités Communales

■ VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PREFET

Mardi 18 février dernier, monsieur Aurélien ADAMSKI, Sous-Préfet de Rochechouart s'est rendu sur notre commune pour une visite de courtoisie

Accueilli par monsieur le Maire, les adjoints et la conseillère déléguée, Monsieur le sous-préfet a souhaité effectuer une petite visite du territoire communal, à savoir :

- **Les locaux communaux**
- **L'Église Saint Saturnin, XII^e et XIV^e siècle, classée Monument Historique le 8 janvier 1996**
- **L'immeuble (ex-projet maison des troubadours) pour réhabilitation et création de logements, sis au bourg**
- **La manufacture FAYE (développement et production de thermoplastique et composite, bourre de chasse et divers)**
- **La salle du plan d'eau (Réhabilitation en cours de l'ensemble du bâtiment intérieur et extérieur dans le cadre des économies d'énergie)**
- **Le complexe « Le Village » (bowling, laser Game, jeux enfants, restauration rapide, bar, soirée à thème etc...)**
- **La Visite à la ferme de « Chez-Pouzy » GAEC NAVAUD, producteurs locaux**

De retour vers midi, après cette promenade-découverte, monsieur Aurélien ADAMSKI, a gentiment accepté de partager le repas avec les élus présents et les secrétaires.

Moment convivial autour d'une table dressée par le personnel de la cantine et dont le menu a été spécialement concocté par Eveline, notre agent de restauration.

Mais avant de s'attabler, monsieur le sous-préfet a souhaité rencontrer les enfants déjeunant dans le réfectoire, petit moment d'échange joyeux, serein et une fusion de questions pour monsieur le sous-préfet qui s'est prêté au jeu avec bienveillance.

■ PIZZA TRUCK À CHAILLAC

Si vous aimez déguster de délicieuses pizzas cuites au feu de bois, rendez-vous tous les jeudis soir après 18h, place de la Mairie ou pré-commander au 06 95 52 10 45.



■ DÉCOUVERTE MÉTIER

Très belle réussite de ces journées qui se sont déroulées sur le site du plan d'eau de Chaillac-sur-Vienne. Ces interventions techniques, innovantes, rassemblant une multitude de personnes en lien ou non avec ces technologies, mais également des élus et des étudiants n'auraient pu être réalisées sans l'implication et la persévérance sans faille de notre agent Enedis, Cédric DESSIMOULIE, également administré.

L'équipe municipale tenait à le remercier chaleureusement.

Un chantier électrique, mais surtout... humain.

Les 17 et 18 juin, nous avons mené un chantier de l'agence d'intervention Haute-Vienne d'Enedis dans le cadre d'une rénovation programmée. Le défi technique : rénover 9 km de ligne électrique en seulement 2 jours !



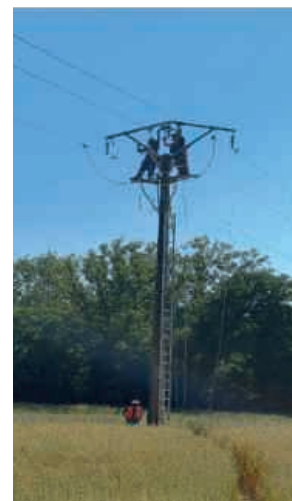
Au-delà de la performance, c'est l'esprit de transmission qui a marqué ces deux journées. Différents stands étaient proposés à plus de 100 étudiants, avec au programme :

- *Présentation de l'entreprise*
- *Démonstration de drones*
- *Casque VR pour les EPIs*
- *Matériel avant/après chantier*
- *Maquette MAÎTRE*

L'objectif ? Faire découvrir nos métiers, partager nos expériences et, pourquoi pas, susciter des vocations !

L'innovation était également au rendez-vous avec :

- *Un nouvel aménagement de véhicule*
- *Une nacelle araignée*
- *Un buggy (Kubota)*



Concours de fleurissement 2025

Face aux périodes de sécheresse et aux changements climatiques qui apportent de fortes variations de température, le fleurissement devient de plus en plus compliqué mais, nous sommes fiers de nos Chaillacoises, Chaillacois qui innovent dans de nouvelles essences plus résistantes à la chaleur pour embellir leurs maisons et offrir à la commune, de magnifiques clichés.

Merci du fond du cœur pour votre participation.

Pour vous encourager, un bon d'un montant de 20€ offert par la municipalité vous a été transmis



*Participation sur inscription

Cette année, Le Comité des fleurs souhaite vous transmettre, d'ores et déjà, un feuillet d'inscription pour participer à la campagne de fleurissement 2026 sur la commune.

Une visite amicale nous permettra de prendre des photos avec votre accord et bien entendu vous rencontrerez, échanger des idées, des retours d'expérience...

Cette formule a été décidée afin de permettre au plus grand nombre d'habitants de participer.

Vous aimez les fleurs et les plantes, vous fleurissez votre jardin, vous créez de beaux potagers, en adoptant des gestes écologiques, vous privilégiez une flore moins nécessitante en eau, vous « chouchoutez » l'entretien de vos espaces verts ?

Partagez ce plaisir avec nous !

Inscrivez-vous et déposez votre bulletin d'inscription avant le 31 mai 2026 au secrétariat de la mairie ou en l'envoyant par mail :

📍 Secrétariat de la mairie, 1 rue des mimosas, 87200 Chaillac-sur-Vienne ✉ contact@chaillac-sur-vienne.fr ☎ 05 55 02 13 16

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT DE 2026

Nom : Prénom :

Domicile :

Téléphone :

Accord photo : Oui Non

Actualités Communales

LE SUCCÈS DES BONS REPAS

Chaque personne a reçu avec son colis de Noël un bon d'un montant de 30 € à faire valoir jusqu'au 31 octobre 2026 auprès des restaurants listés sur les secteurs de Chaillac, Saint-Junien et Rochechouart.

GOÛTER DES AÎNÉS ET DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS

Une fois, manteaux, vestes et chapeaux déposés au vestiaire, les « seniors » se sont installés autour des tables joliment dressées par l'équipe municipale à la salle des fêtes en ce 20 décembre 2025.

C'était l'occasion pour nos aînés de passer une agréable journée autour d'un bon goûter.

Chaque année, ce rendez-vous permet aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive conviviale et sympathique, de recevoir juste avant Noël le traditionnel colis offert par la municipalité pour les plus de 65 ans et pour les plus sages un bisou du Père-Noël !



Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.

LE PÈRE NOËL EST VENU À CHAILLAC

Comme chaque année, dans la salle polyvalente de la commune, autour d'un joli sapin décoré par des lutins, les enfants des écoles de Chaillac ont dégusté un bon chocolat chaud et une brioche.

Des cadeaux et des chocolats ont été distribués par le Père Noël le vendredi 19 décembre.



Vie des associations

ASSOCIATIONS	PRESIDENT	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL
ACCA (CHASSE)	Cédric DESSIMOULIE	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	07 86 02 58 30	cedric.dessimoulie@orange.fr
AQUARELLE AU FIL DE L'EAU	Jean-Claude EMERIT	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	05 45 89 04 19 06 25 09 03 51	aquarelleaufiledeleau@orange.fr
COMITE DES FETES	Bertrand GROS	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	06 70 88 62 83	cfchailac87@gmail.com
FC CHAILLAC-SAILLAT (FOOT)	Sébastien LIMOUSIN	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	06 16 06 17 14	seblim@live.fr
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Sylvianne TIPHONNET	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	05 55 02 09 11 06 87 22 38 80	
LES P'TITS CHAILLACOIS	Fanny MIGNON	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	06 89 50 23 47	lesptischaillois@gmail.com
LES TOUJOURS JEUNES	Annie BARNAGAUD	2, bis rue du tilleul - Le Bourg	05 87 41 08 19 06 88 12 22 60	daniel.barnagaud@neuf.fr
ARTS ET DANSES DU MONDE	Ludovic - Karine RAINAUD	Association intercommunale	06 77 35 71 18	

ACCA Chaillac-sur-Vienne

Le conseil d'administration :

- **Président d'honneur** : Jean-Pierre GRANET, Maire de Chaillac-sur-Vienne
- **Président** : Cédric DESSIMOULIE
- **Vice-président** : Jonathan BECHU
- **Trésorier** : Jean-Marc GALLOUX
- **Trésorier-adjoint** : Antoine BECHU
- **Secrétaire** : Michel MERLE
- **Secrétaire adjoint** : Didier SARDIN
- **Membres actifs** : Sébastien REIX, Christophe COULON, Mickaël AUVRAY, Thierry BIBAUT
- **Propriétaires non-chasseurs** : Jean-Pierre GRANET, Bruno NAVAUD
- **Garde de chasse** (Agréé par la Fédération départementale de la chasse et la préfecture de la Haute-Vienne) : Joël NAVAUD



Comme tous les ans, nous avons obligation d'un plan de chasse pour 20 chevreuils et 1 cervidé et concernant le sanglier, l'espèce est en très forte expansion (43 pour la saison 2024-2025) malgré notre présence régulière sur le terrain. Il n'en demeure pas moins que nous nous interrogeons sur le devenir de cette espèce qui risque poser des problèmes pour les années à venir.

Les prochaines dates à retenir sont :

- **Mars 2026** : comptage gibier se réalisent sur 4 soirées (pour les personnes intéressées voir avec le bureau)
- **Samedi 7 mars 2026** : concours de belote
- **Samedi 21 novembre 2026** : concours de belote

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année !



Comme chaque année, nous profitons du bulletin municipal pour vous donner quelques nouvelles et informations de notre association.

Elle adhère à la fédération des chasseurs du département, elle contribue à la définition et à la mise en place de sa politique cynégétique.

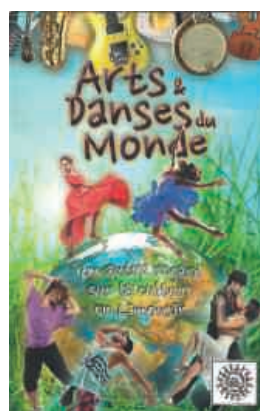
Elle exerce ses responsabilités et son activité en concertation avec tous les acteurs locaux et l'ensemble des usagers de la nature, agriculteurs, forestiers, randonneurs...

L'ACCA regroupe 31 chasseurs et exerce son activité sur environ 800 hectares.

L'activité de l'association ne se limite pas à la pratique de la chasse par l'organisation des battues, elle participe aussi à la plantation de haies, à la création de culture à gibier, à la surveillance sanitaire de la faune sauvage, à des actions de repeuplement, ou de reproduction de certaines espèces tel que le faisan, le perdreau et le canard, devenues rares sur la commune, à du comptage, à la limitation des espèces pouvant provoquer des dégâts (renards, fouines, ragondins...) par la pratique de piégeage et déterrage, à la protection contre les dégâts provoqués par le sanglier par prêt de matériel de clôture.



Arts et Danses du monde



L'asso ARTS et DANSES du MONDE est investie sur diverses communes de la POL. Elle propose des activités diverses autour du fitness, de la danse, du Yoga Danse et du Pilates, adaptées aux enfants, ados, adultes et seniors.

Diverses manifestations sont organisées au cours de l'année (Octobre Rose, Téléthon, Spectacle, Festival...) et nous participons régulièrement à diverses activités ponctuelles à projet, en centres de loisirs, établissements scolaires ou spécialisés... Nous aimons beaucoup fédérer et orientons nos activités et événements en ce sens.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Ludovic Rainaud**, président de l'association, au **06 77 35 71 18**.

Vie des associations

Football Club Chaillac-Saillat



Bilan de la saison 2024/2025

La saison qui s'est achevée est une véritable réussite.

Je suis très heureux et fier de vous annoncer que nous avons accompli quelque chose de remarquable : terminer Premier de notre Championnat en restant invaincus, sans aucune défaite et une prouesse footballistique exceptionnelle. Un immense bravo à vous tous et merci du fond du cœur.

Sur l'ensemble de la saison, nous avons enregistré 18 victoires, 2 matchs nuls et 0 défaite. Nous sommes Champions de 4^{ème} division départementale et également premiers de toutes les poules confondues de cette division. C'est un exploit collectif à souligner avec force et nous l'avons fait tous ensemble. Tous les joueurs du FCCS ont donné énormément avec courage, rigueur, passion et ont fait honneur à nos couleurs ; je les félicite très chaleureusement.

Je tiens également à remercier nos entraîneurs, Jérôme et Nono, pour leur engagement, leur travail et leur relation exceptionnelle avec les joueurs. Votre esprit d'équipe a été déterminant et constitue le pilier de notre succès.

L'année prochaine, l'équipe montera en 3^{ème} division avec l'ambition de renforcer l'effectif. Nous allons créer une deuxième équipe, qui évoluera en 5^{ème} division.

Je n'oublie pas tous les dirigeants du FCCS pour leur soutien au quotidien, leur travail dans l'ombre, leur présence constante, leur dévouement et leur volonté si précieuse pour le club ! je vous adresse tout mon respect. Un grand merci pour notre arbitre Manu ROUVIÈRE toujours disponible, sérieux avec lequel j'entretiens des échanges productifs et de qualité ; Son rôle et ses conseils sont essentiels ; je lui suis très reconnaissant.

De même, Emmanuel ROUVIÈRE a reçu un la médaille d'argent honorifique par le district de la Haute-Vienne à la demande du club pour ses 26 ans à services du club.

Enfin, nous remercions les deux Municipalités de Chaillac et de Saillat, M. Jean-Pierre GRANET, Maire de Chaillac et M. Pascal CLUZEAU, Maire de Saillat pour leur encouragement et leur implication tant pour l'entretien des terrains que pour l'éclairage des deux stades. Leur soutien est essentiel à la bonne marche et à la réussite du Club. Un grand merci pour tout.

Sébastien Limousin Président du FCCS



Club de gymnastique volontaire

Le club de gymnastique de Chaillac, réuni en assemblée générale le 7 octobre 2025, se réjouit de l'arrivée de nouvelles adhérentes pour la saison 2025 - 2026. Cela permet ainsi au club de maintenir son activité de façon plus sereine.

Les séances se déroulent le mardi soir, de 19 H 30 à 20 H 30 à la salle polyvalente de la commune. Diverses activités sont proposées par notre animatrice Guylaine (Steps, abdos, cardio, relaxation etc ...) le tout dans une ambiance très conviviale. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 05 55 02 09 11 ou au 05 55 02 18 89 (le soir après 18 H 00).

Remerciements à M. le Maire et à son conseil municipal pour leur soutien et l'attention qu'ils portent à notre club.

Composition du bureau :

- Jean-Pierre GRANET, Président d'honneur
- Sylviane TIPHONNET, Présidente
- Sylvie COIRAUD, Vice Présidente
- Christiane LESTIEUX, Trésorière
- Chantal CICERON, Secrétaire
- Nicole BELVIER, Secrétaire adjointe

Le bureau de la gymnastique volontaire ainsi que toutes ses adhérentes vous souhaitent une très bonne année 2026.

Vie des associations

Les Cormorans

Cette année nous avons procédé à la vidange du carpodrome, qui a entraîné une fermeture temporaire du lieu. La remise en eau et le repoissonnement ont été effectués en début d'année. Ce lieu emblématique de la commune retrouve enfin toute sa beauté et sa fonctionnalité. Ce site, apprécié des pêcheurs et des promeneurs, est désormais prêt à accueillir à nouveau les passionnés de pêche et les familles en quête de nature et de détente.

Cette réouverture s'accompagne d'une belle perspective pour l'avenir : **la création d'une école de pêche**. Ce projet, dont les modalités pratiques seront définies d'ici la fin de l'année, vise à transmettre les savoir-faire de la pêche aux plus jeunes, tout en sensibilisant à la préservation des milieux aquatiques. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans notre volonté de valoriser notre patrimoine naturel et de renforcer le lien entre les générations.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines étapes et des modalités d'inscription. Pour les enfants intéressés, vous pouvez d'ores et déjà, envoyer un mail à l'association Les Cormorans pour indiquer vos nom et prénom et âge et nous vous tiendrons informés du déroulement de cette nouvelle activité qui se sera pratiquée sur notre plan d'eau de Saillat.



En attendant, n'hésitez pas à venir profiter du carpodrome et à partager vos idées pour faire vivre ce projet ensemble.

Contact :
cormorans.saillat@gmail.com

Aquarelle au fil de l'eau

L'aquarelle, une passion, un défi, la découverte à chaque coup de pinceau du pouvoir créatif de l'eau qui mêle, sépare, repousse les pigments selon son bon vouloir jusqu'à faire jaillir devant nos yeux ébahis, des couleurs, des images inattendues... Qu'importe si ce n'est pas ce à quoi nous nous attendions !

L'aquarelle nous rend humble ; chaque séance nous conforte dans l'idée que la technique, la maîtrise du dessin ne suffisent pas mais que la détente, le « laisser-aller », le plaisir de jouer avec l'eau et les pigments nous poussent, tant cela sollicite notre imaginaire et l'envie de découvrir toujours plus.

L'aquarelle a le pouvoir de rendre beau ce que notre quotidien s'évertue à noircir ; c'est un excellent moyen d'évasion, et... c'est bon pour le moral.

Alors pourquoi ne pas vous joindre à nous ? Nous vous accueillons :

- lors des journées « Entre-Nous » à partir de 14h30 ;
- les 24 janvier, 21 mars et 30 mai 2026.



Pour tous renseignements, contactez-nous :
au 06 25 09 03 51 ou aquarelleaufildeleau@orange.fr

Vie des associations

Le Comité des fêtes



manifestation fût un grand succès.

Le marché semi-nocturne du 23 août, organisé depuis trois ans sur le site de Bujaras avec en clôture le feu d'artifice, a comme à son habitude été une grande réussite. Il était animé cette année par le groupe « Les Compères » qui a joué et interprété des chants irlandais et celtiques.

La soirée dansante du 19 octobre a permis aux participants de déguster un succulent velouté chaillacois concocté par des bénévoles du Comité ainsi qu'une excellente choucroute préparée par la Maison DUMONTOUX. Comme l'an dernier, le DJ Sono Fantasia a parfaitement animé cette soirée.

Enfin, le 7 décembre, traditionnel marché de Noël sur la place Frédéric Mistral avec la participation de nombreux producteurs et artisans locaux ainsi que la présence du père Noël pour le plus grand bonheur des enfants.

Le comité des fêtes remercie Mr le Maire, la municipalité ainsi que l'ensemble des agents communaux pour leur aide, les bénévoles pour leur implication, tous les exposants et le public qui contribue largement à la réussite de tous ces événements.

Le bureau et l'ensemble des membres du Comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2026.

Cette année encore, le Comité des fêtes de la commune n'a pas ménagé sa peine pour organiser ses manifestations et ceci malgré un nombre insuffisant de bénévoles.

Le vide grenier du 13 avril, malgré un temps maussade la semaine précédant l'évènement et qui a entraîné le désistement d'un bon nombre d'exposants, n'a pas découragé les visiteurs. Grâce à eux et aux bénévoles restés très optimistes, la



Composition du bureau :

- **Président d'honneur** : Jean-Pierre GRANET
- **Président** : Bertrand GROS
- **Vice Président** : Eric FERRE
- **Trésorier** : Jean-Pascal CICERON
- **Trésorière adjointe** : Michelle FIXOT
- **Secrétaire** : Chantal CICERON
- **Secrétaire adjoint** : Jean-François GRANET

Contact :

cfchaillac87@gmail.com



Club des Toujours Jeunes

Notre assemblée générale s'est tenue en octobre suivie d'un repas dansant. Nous avons fait le bilan de l'année écoulée et échangé sur nos futures manifestations pour 2026.

En janvier après-midi, théâtre avec la troupe des canailles.

Nous prévoyons nos traditionnels repas du pot au feu et cochon farci.

Nous effectuerons trois voyages dans l'année : visite de La Rochelle et de son aquarium ; visite des mines d'argent de Melle et balade sur la Venise verte ;

repas spectacle équestre au cabaret Zagal.

Tous les mardis après-midi, nous nous retrouvons dans la joie et la bonne humeur et continuons nos différentes activités mémoire et jeux nouveaux adhérents, soyez les bienvenus et n'hésitez pas à nous solliciter.

Meilleurs voeux à tous !!!

Pour tous renseignements, contacter madame la Présidente du Club des Toujours Jeunes au 06 88 12 22 60

Les P'tits Chaillacois



Les P'tits Chaillacois, c'est une association de parents d'élèves, tous bénévoles !

Une équipe motivée et dynamique qui se retrouve autour de l'organisation d'événements festifs !

L'objectif étant de financer des projets pour nos enfants.

Pour l'année scolaire 2025-2026 :

- **Marché de Noël**, Vente de chocolats de Noël, Venez on s'amuse (en novembre en partenariat avec la ludothèque), Loto (en février), Fête de l'école (en juin)
- **Achats de cadeaux de Noël** (livres) pour les enfants de l'école,
- **Achats de calculatrices pour les CM2**



Composition du bureau :

- **Président d'honneur** : Jean-Pierre GRANET
- **Présidente** : Fanny MIGNON
- **Secrétaire** : Hélène DELROUS-DUMOUSSEAUD
- **Secrétaire-adjointe** : Maëlle MAZOIN
- **Trésorière** : Mélanie PASCAUD
- **Trésorier-adjoint** : Jean-François DELROUS-DUMOUSSEAUD

Nous remercions Aurélie, Coralie et Laurine pour leur aide et leur travail durant ces dernières années et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau !



Délibérations

du Conseil Municipal

Séance du 29 janvier 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250001** : Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 25 novembre 2024. Approuvée.
2. **Délibération N°20250002** : Vente à monsieur et madame Jean-Loup BOISSOU d'une remorque acquise en 1988. 500€. Approuvée.
3. **Délibération N°20250003** : Annulation de la délibération N°20240059 relative à la désignation de représentants communaux dans le cadre du SCOT. Approuvée.
4. **Délibération N°20250004** : Modification des termes de la délibération référencée 20240034 relative à l'adoption du régime indemnitaire des élus. Approuvée.
5. **Délibération N°20250005** : Autorisation donnée au Maire de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à l'accroissement temporaire d'activités. Approuvée.
6. **Délibération N°20250006** : Autorisation donnée au maire de signer la convention règlementant les conditions de gestion halieutique et piscicole du plan d'eau avec la FDAAPPMA 87 et l'AAPPMA. Approuvée.

Séance du 5 mars 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250007** : Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 29 janvier 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250008** : Validation du devis établi par la société SPRINT (Fabrègue Sas) sise à Saint-Yrieix-La-Perche, relatif à la restauration du registre des délibérations de 1961 à 1989 moyennant la somme de 1 638.18€ TTC. Approuvée.
3. **Délibération N°20250009** : Approbation du règlement intérieur du conseil municipal. Approuvée.
4. **Délibération N°20250010** : Autorisation donnée à Monsieur Le Maire de signer la convention tripartite relative au passage d'une canalisation des eaux pluviales sur la parcelle communale cadastrée section A N°285 sise 6, Rue des Cerisiers. Approuvée.
5. **Délibération N°20250011** : Désignation de deux correspondants communaux de l'INSEE auprès des ménages - Madame Marie-Claude CHAMINADE - Madame Christelle BARUCHE. Approuvée.
6. **Délibération N°20250012** : Adoption de la motion pour la régénération de la ligne de train Angoulême - Limoges. Approuvée.

Séance du 4 avril 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250013** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 05 mars 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250014** : Compte de Gestion du budget communal 2024 dressé par madame le trésorier. Approuvée.
3. **Délibération N°20250015** : Compte administratif du budget communal 2024 dressé par monsieur le maire. Approuvée.
4. **Délibération N°20250016** : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 du budget communal. Approuvée.
5. **Délibération N°20250017** : Fixation des taux d'imposition 2025. Approuvée.
6. **Délibération N°20250018** : Attributions de subventions de fonctionnement aux associations, autres organismes de droit privé et diverses participations cotisations et redevances. Approuvée.
7. **Délibération N°20250019** : Examen du devis des Pompes Funèbres MERIGOT pour l'acquisition de cavurnes supplémentaires. Approuvée.
8. **Délibération N°20250020** : Budget primitif communal 2025. Approuvée.

Séance du 6 mai 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250021** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 04 avril 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250022** : Renouvellement de la convention de partenariat entre l'association Les Papillons et la commune de Chaillac-Sur-Vienne. Approuvée.

3. **Délibération N°20250023** : Acquisition d'une autolaveuse pour l'entretien des bâtiments communaux. Approuvée.
4. **Délibération N°20250024** : Installation de deux mâts solaires « rue des Vignes et rue des Mimosas, validation des devis auprès de la société BATIFOIX. Approuvée.
5. **Délibération N°20250025** : Mandat donné au Centre de Gestion de la Haute-Vienne pour lancer une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé. Approuvée.
6. **Délibération N°20250026** : Application « SURICATE » mise en place par le Conseil Départemental, nomination d'un référent communal. Approuvée.
7. **Délibération N°20250027** : Approbation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) des bâtiments scolaires communaux. Approuvée.
8. **Délibération N°20250029** : Approbation du projet de terrain multisports et demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport. Approuvée.
9. **Délibération N°20250030** : Validation de la convention de partenariat avec Mutualia Alliance Santé. Approuvée.
10. **Délibération N°20250031** : Mise en place d'un contrat de prévoyance facultatif au profit de ses agents et de participer à son financement Approuvée.
11. **Délibération N°20250032** : Annule et remplace la délibération N°20250031 sur la mise en place d'un contrat de prévoyance facultatif au profit de ses agents et de participer à son financement. Approuvée.

Séance du 25 juin 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250033** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 06 mai 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250034** : Approbation du contrat de maîtrise d'œuvre établi par Monsieur Jean-Luc FOUGERON, architecte, travaux de rénovation énergétique de la salle du plan d'eau. Approuvée.
3. **Délibération N°20250035** : Décision de vendre une parcelle de terrain cadastrée A 285 à Madame VIROULAUD Laura. Approuvée.
4. **Délibération N°20250036** : Décision de confier à la société Auterie Artifices, le Tir du feu d'artifice du samedi 23 août 2025 au plan d'eau de Bujaras. Approuvée.
5. **Délibération N°20250037** : Décision de valider le devis Festilight pour la fourniture d'un projecteur et de motifs interchangeable. Approuvée.
6. **Délibération N°20250038** : Décision de saisir le Comité Social Territorial pour le plan « Fortes chaleurs ». Approuvée.
7. **Délibération N°20250039** : Décision de rembourser l'acompte de location de la salle polyvalente du 31 mai 2025 en raison de problèmes de santé. Approuvée.
8. **Délibération N°20250040** : Décision de renouveler la convention d'assistance juridique établie entre la commune de Chaillac-Sur-Vienne et Maître Elodie MONS-BARIAUD. Approuvée.
9. **Délibération N°20250041** : Approbation du contrat RGPD avec la société GAIA et nomination du délégué à la protection des données (DPO). Approuvée.

Séance du 16 juillet 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250042** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 25 juin 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250043** : Choix du bureau d'études dans le cadre des missions contrôle technique et SPS pour la rénovation énergétique de la salle du plan d'eau. La société DELOMENIE est retenue pour la mission SPS.
3. **Délibération N°20250044** : Approbation de la cession pour un euro au profit de la commune de Chaillac-Sur-Vienne d'une parcelle cadastrée A 1436, située Place Frédéric Mistral sur laquelle se trouve une grange en état de ruine. Approuvée.
4. **Délibération N°20250045** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 16 juillet 2025. Approuvée.
5. **Délibération N°20250046** : Attribution du marché pour les travaux de rénovation énergétique de la salle du plan d'eau. Autorisation donnée au maire de signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux. Approuvée.
6. **Délibération N°20250047** : Autorisation donnée au maire de souscrire une assurance dommage-ouvrage Pour des travaux de rénovation énergétique de la salle du plan d'eau. Approuvée.
10. **Délibération N°20250048** : Autorisation unanime donnée au maire de consulter divers organismes prêteurs aux fins de contracter une ligne de trésorerie. Budget Communal. Approuvée.
11. **Délibération N°20250049** : Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Chaillac-sur-Vienne entre la ville et GRDF. Approuvée.

12. **Délibération N°20250050** : Mise en place d'un contrat collectif de protection sociale complémentaire « RISQUE SANTE » pour les agents à compter du 1^{er} janvier 2026. Autorisation de déposer une saisine auprès du comité social technique pour avis. Détermination du montant de participation communale.

■ Séance du 13 novembre 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250051** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250052** : Autorisation donnée au Maire de mettre en vente l'immeuble communal situé rue des Glycines. Approuvée.
3. **Délibération N°20250053** : Tarifs communaux 2026. Approuvée.
4. **Délibération N°20250054** : Reconduction des bons pour un repas de 30 euros à utiliser parmi une liste de restaurants. Récipiendaires : les aînés de la commune âgés de plus de 65 ans, les élus et leurs conjoints, les agents communaux et leurs conjoints. Approuvée.
5. **Délibération N°20250055** : Décision d'attribuer à chaque participant du concours communal de fleurissement en 2025 un bon de 20€ à utiliser auprès des serres de Biennac. Approuvée.
6. **Délibération N°20250056** : Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le budget primitif de 2026. Approuvée.
7. **Délibération N°20250057** : Approbation de la modification des Attributions de compensation 2025. Approuvée.
8. **Délibération N°20250058** : Décision de déposer 2 dossiers de demande de subvention dans le cadre de la DETR auprès de l'Etat : 1- Création d'un terrain multisports avec un cheminement pour l'école. 2- Acquisition de 10 cavurnes supplémentaires au cimetière communal. Approuvée.
9. **Délibération N°20250059** : Autorisation de recruter deux agents techniques contractuels sur des emplois permanents lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être

recruté (article L.332-8 2) du code général de la fonction publique. Approuvée.

10. **Délibération 20250060** : Octroi d'une subvention d'un montant de 200 euros : Jeux Internationaux de la Jeunesse. Approuvée.

■ Séance du 18 décembre 2025

ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N°20250061** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 13 novembre 2025. Approuvée.
2. **Délibération N°20250062** : Approbation du devis présenté par l'entreprise Janet pour des travaux de réfection des avant-toits des garages de la salle du plan d'eau d'un montant de 14 154€ TTC.
3. **Délibération N°20250063** : Décision de souscrire une assurance statutaire pour le personnel communal, auprès de GROUPAMA-CIGAC, à partir du 01 janvier 2026 pour 4 ans. Approuvée.
4. **Délibération N°20250064** : PROTECTION COMPLEMENTAIRE SANTE AU 01/01/2026 - Choix de l'option « convention de participation mise en place directement par l'employeur ». Détermination de la participation financière pour les agents adhérents : Approuvée.
5. **Délibération N°20250065** : Mise en place du plan « Fortes chaleurs » pour le personnel communal à compter de 2026. « Actions à réaliser et à appliquer entre le 1^{er} juin et le 15 septembre lors du passage en vigilance canicule ». Approuvée.
6. **Délibération N°20250066** : Octroi d'une subvention de 200€ pour financer le voyage à Athènes pour les élèves de seconde, terminale et première de Paul Eluard à Saint-Junien. Cette aide financière permettra de minimiser le coût du voyage pour les enfants de Chaillac effectuant ce séjour. Approuvée.
7. **Délibération N°20250067** : Octroi d'une subvention de 200€ en faveur de l'association des Chiens de Guides d'Aveugles. Approuvée.

Les délibérations sont consultables en mairie sur demande.

Etat civil 2025



Naissances

La municipalité adresse ses félicitations aux parents et la bienvenue à...

- **Swan LEBOUTET**
Né le 16 juillet 2025
- **Jade, Iris NORMAND**
Née le 22 mai 2025
- **Lucas, Noé PRÉVOT**
Né le 30 janvier 2025
- **Maiwenn, Louna ROCHER**
Née le 16 octobre 2025
- **Élio, Didier, Pascal ROUSSEL**
Né le 27 avril 2025
- **Antoine VACHET**
Né le 2 juin 2025



Mariages

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...

- **Éric, Jean-Luc PRESSIGOUT et Sylvie, Nathalie GAUTHIER**
Le 25 janvier 2025
- **Michel, Guy TROCQUE et Séverine, Yvonne, Andrée BELLIER**
Le 25 juin 2025



Baptême Civil

- **Marcel, Aimé BANKALTER**
Le 31 mai 2025
- **Rose, Gabrielle, Marie BANKALTER**
Le 31 mai 2025



Décès

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- **Anne-Marie ANDRIEUX**
Décédée le 15 avril 2025
- **Muriel, Marcelle, Christiane COTTENTIN**
Décédée le 26 juillet 2025
- **Alain, René DUVAL**
Décédé le 23 décembre 2025
- **Franck, Édouard PEYRAUD**
Décédé le 26 mars 2025
- **Éric, Jean-Luc PRESSIGOUT,**
Décédé le 8 février 2025
- **Jean-Bernard THEILMANN**
Décédé le 26 avril 2025
- **Martine, Paulette VOISIN**
Décédée le 7 août 2025

Tous travaux de toiture
Neuf ou rénovation
Démoussage de toit



SARL C.Z.C

COUVERTURE - ZINGUERIE CARNEIRO

19 Route du Muguet
87200 CHAILLAC-sur-VIENNE

Tél. 05 55 02 07 90
sarl.carneiro@orange.fr

Ets ROBERT

VENTE
ENTRETIEN
RÉPARATION

- Motoculture
- Jardin
- Electroménager
- Chauffage
- Matériel agricole
- Bricolage

Quincaillerie ROBERT
6 rue Charles de Gaulle
87400 ROCHECHOUART
05.55.03.64.24

Espace Motoculture
12 rue Thomas Edison
87200 ST JUNIEN
05.87.14.10.80

www.quincaillerie-robert.fr

QUINCAILLERIE FREDONNET

DomPro

05 55 33 23 25

quincaillieriefredonnet@orange.fr
10 rue du Stade – 87600 ROCHECHOUART
www.quincaillerie-fredonnet.fr

GRUPE FRYNEL

Entreprise JANET

Charpente
Bardage ossature bois
Couverture
Zinguerie
Isolation

Menuiseries bois
PVC
Alu

Neuf et rénovation

17, rue Romain Rolland - 87600 ROCHECHOUART
Tél. 05 55 03 60 10



MAÎTRE ARTISAN

ENT. THOMAS

21, rue Fontaine de Babaudus
87600 ROCHECHOUART

NEUF - RENOVATION

NOUVEAU FABRICATION DE BLOC DE BÉTON LEGO

APPLICATION DE CHAPE LIQUIDE

Tél. 06 88 91 76 65 - sarlthomas@hotmail.com

Toujours à vos côtés

Votre agence
23 bd Victor Hugo
87200 Saint Junien
Tél. 05 55 02 39 95

Groupama



MAISONS jB
PROPRIETAIRES SATISFAITS

Constructeur de coups de cœur.



16 rue Lucienne Normand 87200 SAINT JUNIEN | 05 55 02 70 10 | maisons-jb.fr

BS87 BUREAU SYSTEMES

KONICA MINOLTA
CONCESSIONNAIRE

40, rue Hubert Curien,
Parc d'activités de Romanet
87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 77 70 17

Le Groupe Séquences, c'est l'énergie de vos projets **G.SÉQUENCES**

LUMIÈRE SUR L'ÉNERGIE

Batifoix

10 ROUTE DES MAÎTRES DE FORGES
87440 SAINT-MATHIEU

+ 33 (0)5 55 00 31 02
batifoix@batifoix.fr
www.batifoix.fr



HARDY TP

- Terrassement
- Travaux Publics agricoles et particuliers
- Assainissement
- Mise aux normes agricoles et étangs
- Particulier : petit et grand travaux
- Transport

St Gervais - 87600 VIDEIX **06 81 10 01 00**
christophe.hardytp@orange.fr



**TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ET RÉNOVATION
AGENCEMENT DE PISCINES**

Entreprise CARNEIRO
Père & Fils

19, route du Muguet - 87200 CHAILLAC/VIENNE
Tél. 05 55 02 07 90
sarl.carneiro@orange.fr

*Une famille
au service
des familles*



Nous sommes à votre service
24h/24 - 7J/7

05 55 03 19 19
06 80 44 04 04

MERIGOT
POMPES FUNEBRES / MARBRERIE

www.merigot-pompes-funebres.fr / merigotpompesfunebres@orange.fr - Fax 05 55 03 24 20

LES SERRES DE BIENNAC
EARL

Stéphane GARRAUD
Horticulteur

Plants de légumes soigneusement sélectionnés
pour le Limousin
Fleurs - Géraniums - Chrysanthèmes, etc...
Tous les ARBRES - ARBUSTES et FRUITIERS

Route de Biennac - 87600 ROCHECHOUART
Tél. : 05 55 03 63 68

 **Cabinet VINCENT Selarl**
Françoise BAUDRY-VINCENT

15 rue Camille Saint Saëns - 87200 SAINT JUNIEN
Tél : 05 55 02 14 62 - mail : cabinet-vincent@orange.fr

**un projet de VENTE, de CONSTRUCTION
la mise en place d'une CLOTURE
la Volonté d'Optimiser votre PROPRIETE
Ayez le Réflexe Géomètre-Expert !**


Travaux Publics & Particuliers
05 55 48 12 82

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
www.cmctpm87.fr

 **SARL Gge BOULESTEIX** 

MÉCANIQUE
CARROSSERIE
PEINTURE
LAVAGE HP

AGRÉÉ ASSISTANCES ET ASSURANCES



VENTE VÉHICULE
NEUF
&
OCCASION

Assistance - Dépannage 7J/7 - 24H/24
8, rue François Mitterrand - 87600 ROCHECHOUART
boulesteix@garage-boulesteix.fr **05 55 03 73 35**

**ROCHECHOUART
AMBULANCES-TAXIS-V.S.L.**



20, rue du Stade - 87600 ROCHECHOUART
05 55 03 69 90

Assurance & Protection
Epargne & Retraite

abeille
ASSURANCES

Karine CHABASSE
AGENT GENERAL

7 rue Jean Parvy - 87600 ROCHECHOUART

+33 (0)5 55 03 73 02
chabasse-karine@abeille-assurances.com - Orias : 07034420

abeille-assurances.fr

afer
CORRESPONDANT

Sarl
Rougier

POMPES FUNEBRES
MARBRERIE
ARTICLES FUNERAIRES
CONTRATS OBSEQUES
05 55 03 74 59
www.pompes-funebres-rougier.fr

“Les Cyprès” FUNERARIUM

Rue du Chemin de Fer - 87600 ROCHECHOUART

Garage
SEMOAUTO

Entretien et réparations toutes marques.
4x4 - Camping Cars
Révision - Echappement - Pneus

Tél. : 05 87 75 60 34 - Port. : 06 17 12 84 31
semoauto@hotmail.com
1 rue des Usines - 87200 CHAILLAC-SUR-VIENNE